



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de Crassier

SEANCE : du jeudi 11 octobre 2012
PRESIDENCE : Monsieur Pascal Contegat

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

Après étude du préavis municipal N° 15/2012 concernant

La mise en conformité par le remplacement du système de production de chaleur de la salle communale

Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour.

Après lecture des rapports de la commission Ad Hoc ainsi que de la commission de gestion

L'assemblée décide d'accepter le préavis N° 15/2012 par

23 OUI - 0 NON - 0 ABSTENTION

soit

- 1. D'adopter le préavis d'investissement N° 15/2012, tel que présenté ;**
- 2. D'autoriser la Municipalité à entreprendre la mise en conformité de cette installation par son remplacement ;**
- 3. De financer ce montant par la trésorerie communale ;**
- 4. D'amortir l'investissement net de CHF 200'000.- sur une période de 10 ans à raison de CHF 20'000.- par année, la première fois au budget 2014, par le compte 3505 331.2.**

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 11 octobre 2012.

Le Président
Pascal Contegat



La Secrétaire
Sabrina Aeberli